



## Atelier de paroles pour les enfants de parents séparés.



**Pep's**

**Vous êtes séparés  
et vous voulez aider votre  
enfant à mieux vivre sa  
situation familiale :  
Inscrivez-le aux ateliers Pep's !**

*" Avant, je croyais que c'était  
de ma faute si mes parents se  
séparaient.*

*" Ça m'a rassurée de ne pas  
être la seule à avoir des  
parents séparés.*

*" Ma famille était cassée :  
j'étais en colère.*

L'Udaf accueille votre enfant de 6 à 12 ans au sein d'ateliers collectifs de paroles et de soutien, animés par des professionnels diplômés, où il pourra exprimer ses émotions en toute confidentialité, et partager ses questions avec d'autres enfants de son âge.

Cet accompagnement vous permettra aussi de mieux communiquer avec votre enfant sur les difficultés qu'il vit dans ce contexte de séparation.

## Comment se déroulent les ateliers ?

- Un entretien d'information gratuit, sans engagement, pour vous et l'autre parent s'il le souhaite, ainsi que pour votre enfant.
- 4 ateliers de 2h avec un goûter inclus. Un thème développé par séance avec des activités ludiques et créatives.
- À la fin du 4ème atelier, un bilan collectif réunissant tous les parents et les enfants.

Ces ateliers sont animés par un binôme de professionnels spécialement formés à l'animation de groupes d'enfants et à leur écoute.

## En pratique

- Les séances sont gratuites
- Un atelier est organisé pour les 6-9 ans, un autre pour les 10-12 ans
- La durée d'un atelier est de 2h
- Les enfants sont présents à tous les ateliers



### **Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :**

 [atelierspeps@udaf28.fr](mailto:atelierspeps@udaf28.fr)

 **02 36 15 90 00**

 [www.udaf28.fr](http://www.udaf28.fr)

**Lieu d'accueil :**  
UDAF 28  
1 avenue Joseph Pichard  
28000 Chartres